Ecrit par Echo du Mardi le 8 janvier 2021

TOUMI/CHAUME

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 02 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 8 janvier 2021 sous réserves d'incidents

CESSION DE FONDS DE COMMERCE
(avis rectificatif)

Par acte sous seing privé régularisé à Tarascon le 30.07.2020, enregistré le 11.08.2020 sous la référence 2020A2895
Mme Kadija **TOUMI**, immatriculée au RCS d'Avignon sous le Numéro 801 863 812 née à Avignon le 5 Octobre 1981, de nationalité française, demeurant 6 faubourg Saint Pierre Courthezon (84),
a cédé à M. Franck, Richard, Jean **CHAUME**, divorcé, né le 7.07.1970 à POITIERS, de nationalité française, demeurant 72 avenue de la libération à Jonquières (84056)
le fonds de commerce de RESTAURATION connu sous l'enseigne **A PRIORI'THE** sis sur la commune de COURTHEZON et exploité à COURTHEZON (84), 11 Avenue Victor Hugo.
La date d'entrée en jouissance a été fixée par anticipation au 1.07.2020.
La vente a été consentie et acceptée moyennant un prix de 20.000 euros (vingt mille euros) qui s'applique :
– aux éléments incorporels pour 13.600 euros ;
– aux objets mobiliers et au pour 6.400 euros.
Ce prix a été payé comptant, par chèque établi à l'ordre de la CARPA.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales , entre les mains de Maitre Jordan PREYNET Avocat au Barreau de Carpentras – 41 Place Charles de Gaulle 84200 Carpentras, au cabinet duquel les parties ont élu domicile.
3950020

Publié le 08/01/2021

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 8 janvier 2021

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !